

# Synthèse naturaliste

Espaces naturels sensibles en Essonne

2019



## INTRODUCTION

Au titre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Conseil départemental de l'Essonne acquiert des sites afin de les soustraire à la pression foncière et les valoriser. Ces espaces sont ensuite réhabilités, étudiés et aménagés pour les ouvrir au public. L'enjeu final est de restaurer et de maintenir la fonctionnalité de ces milieux ainsi que leurs connexions.

Avec 25% de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée. Des paysages aussi différents que des marais, des pelouses calcicoles, des platières gréseuses ou bien encore des forêts coexistent.



Dans la continuité des précédents rapports rédigés depuis 2000, cette présente version propose une synthèse de toutes les observations réalisées en 2019 sur les ENS par les agents du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, les bureaux d'études missionnés par le Département, les associations naturalistes, mais également tous les naturalistes amateurs ou spécialistes.

Toutes les observations sont issues des deux bases de données naturalistes franciliennes CETTIA et FAUNE Ile-de-France.





# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>I – PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX.....</b>                           | <b>5</b>  |
| <b>1 – Marais des basses vallées de l’Essonne et de la Juine .....</b>          | <b>5</b>  |
| <b>2 – Forêts départementales .....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>3 – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques de l’Essonne .....</b> | <b>9</b>  |
| <b>4 – Autres Espaces Naturels Sensibles .....</b>                              | <b>10</b> |
| <br>  |           |
| <b>II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE .....</b>  | <b>14</b> |
| <b>1 – Oiseaux .....</b>  | <b>14</b> |
| <b>2 – Mammifères .....</b>   | <b>31</b> |
| ■ Chiroptères .....   | 31        |
| x <i>Champignonnières d’Etampes</i> .....                                       | 31        |
| ■ Rongeurs .....  | 32        |
| ■ Autres mammifères .....   | 33        |
| <b>3 – Insectes .....</b>   | <b>34</b> |
| ■ Odonates .....  | 34        |
| ■ Lépidoptères .....  | 39        |
| x <i>Rhopalocères (Papillons de jour)</i> .....                                 | 39        |
| x <i>Hétérocères (Papillons de nuit)</i> .....                                  | 43        |
| ■ Coléoptères .....   | 46        |
| ■ Autres insectes saisis sur CETTIA .....                                       | 46        |
| <b>4 – Reptiles .....</b>   | <b>48</b> |
| <b>5 – Amphibiens .....</b>   | <b>49</b> |
| <br>  |           |
| <b>III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE .....</b>   | <b>51</b> |
| <br>  |           |
| Remerciements .....   | 56        |
| Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune).....         | 57        |
| Références bibliographiques.....  | 58        |



## I – PRESENTATION DES SITES DEPARTEMENTAUX <sup>1</sup>

### 1 – Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

Les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine (MBVEJ) constituent la plus grande zone humide essonnoise, et l'une des dernières qui soit encore fonctionnelle au sud de l'Île-de-France.

Ils forment une vaste « coulée verte » présentant un rôle structurant dans la trame verte et bleue locale, à l'interface entre les espaces urbains du nord du département et ceux plus ruraux au sud.

Couvrant environ 800 ha, à 30 km au sud de la capitale, ils se composent de marais tourbeux alcalins abritant une mosaïque de milieux naturels (roselières, aulnaies, mares, cariçaies, cladiaies, herbiers aquatiques, prairies, friches...). Leur intérêt écologique est reconnu depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle par les scientifiques. Différentes espèces remarquables de faune et de flore s'y développent. L'exploitation de la tourbe depuis le Moyen-Âge a laissé des traces profondes dans les paysages de ces vallées sous la forme de nombreux étangs et chenaux qui composent aujourd'hui un véritable labyrinthe favorable aux espèces aquatiques.

Ce site est protégé par une série de mesures et outils de conservation aux niveaux européen, national, départemental et local :

- ⇒ Site Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »,
- ⇒ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope,
- ⇒ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de types 1 et 2.
- ⇒ Espace Naturel Sensible (ENS),
- ⇒ Zonage N dans les Plan locaux d'urbanisme.



---

<sup>1</sup>. Tableau récapitulatif des sites en annexe, p. 57.



Les sites départementaux des basses vallées de l'Essonne et de la Juine recouvrent :

**Domaine de Montauger à Lisses/Villabé** – 15 ha – ouvert au public,

**Marais du Grand Montauger à Lisses** – 9 ha – ouvert au public

**Clos de Montauger à Villabé** – 3,5 ha – ouvert au public

**Marais de la Grande Ile à Mennecy** – 10 ha – ouvert au public

**Marais de Misery à Echarcon/Vert-le-Petit** – 88 ha – partiellement ouvert au public (observatoire des Gravelles),

**Cave au Renard à Echarcon** – 4,5 ha – ouvert au public

**Prairie sous l'Eglise à Echarcon** – 4 ha – ouvert au public

**Isle Rouge à Echarcon** – 1,7 ha – ouvert au public

**Marais de Fontenay-le-Vicomte** – 86 ha – partiellement ouvert au public (observatoires des Moines et des Pointes),

**Marais d'Itteville** - 85 ha – partiellement ouvert au public (observatoires des Blongios, des Fauvettes et de Lavau),

**Coteau de Villoison à Lisses et Villabé** – 3 ha – site non aménagé

**Coteau de Montblin à Lisses** – 23 ha – site non aménagé

**Coteaux des Brettes et Marais des Brettes à Villabé** – 11 ha – site non aménagé

**Marais des Rayères à Corbeil-Essonnes et Villabé** – 33 ha – site non aménagé

**Marais de Fontenay-aval à Fontenay-le-Vicomte/Mennecy** – 70 ha – site non aménagé

**Marais de Fontenay-amont à Ballancourt-sur-Essonne et Fontenay-le-Vicomte** – 38 ha – site non aménagé

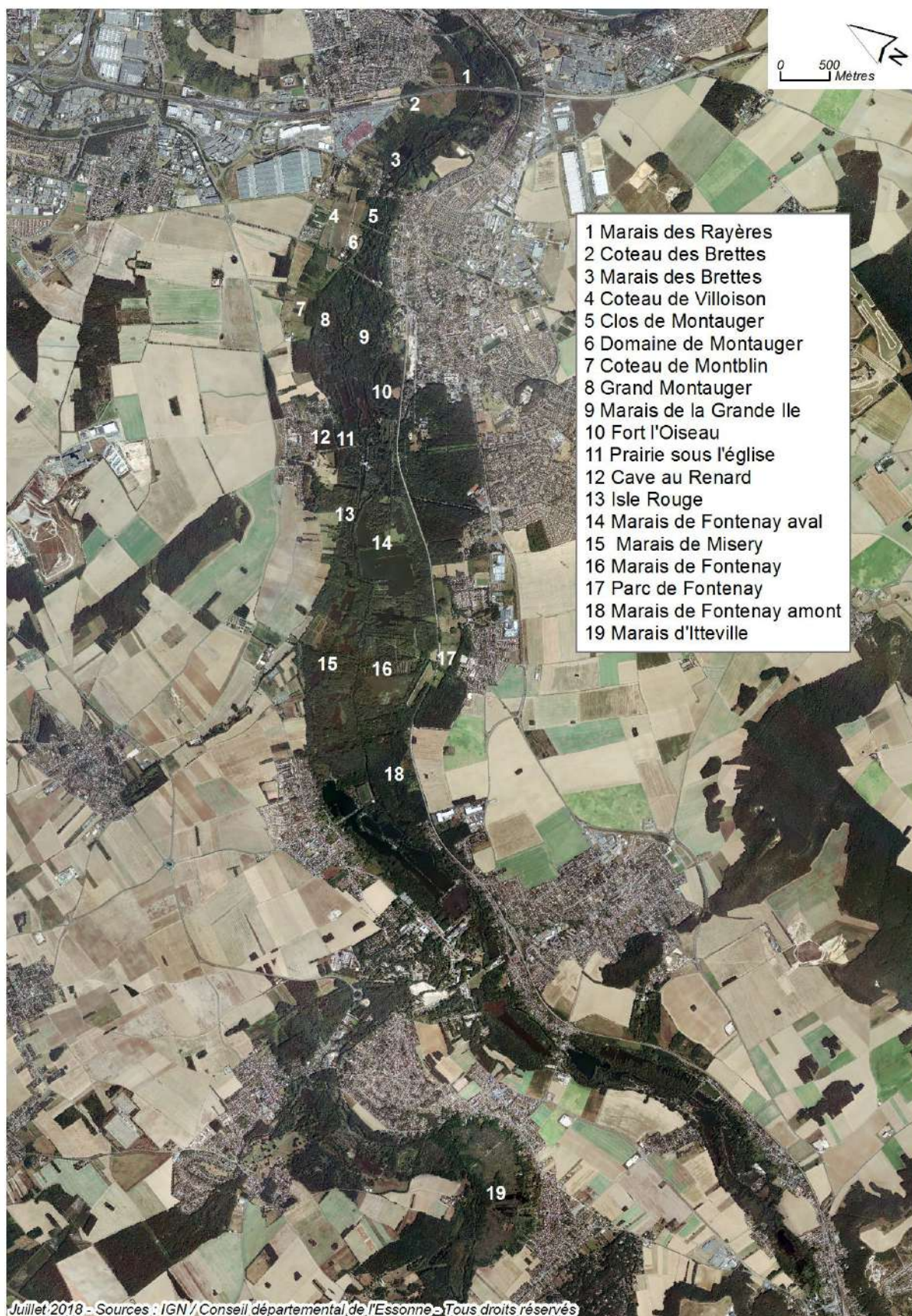
**Parc de Fontenay à Fontenay-le-Vicomte** – 38 ha – site fermé au public en 2017 (en cours d'aménagement)

**Fort l'Oiseau à Mennecy** – 18 ha – fermé au public





Localisation des ENS en basses vallées de l'Essonne et de la Juine





## 2 – Forêts départementales

Les espaces boisés essonniens (publics et privés) représentent 34 000 ha soit 81 % des espaces naturels du département et 23 % de sa superficie totale. Parmi ceux-ci 9 massifs ouverts sont propriétés départementales, et représentent environ 660 ha.

Ces 9 forêts départementales sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Chacune d'entre elles est pourvue d'un Plan d'aménagement forestier, validé par le Département et la Préfecture. Ce document cadre définit sur plusieurs années, les préconisations de gestion et d'entretien pour garantir une gestion sylvicole durable et respectueuse de la biodiversité.

**Forêt du Bois des Gelles à Villebon-sur-Yvette** – 16 ha

**Forêt du Bois des Grais à Villiers-le-Bâcle** – 19 ha

**Forêt de Bellejame à Marcoussis** – 22 ha

**Forêt de la Coudraye à Champcueil** – 53 ha

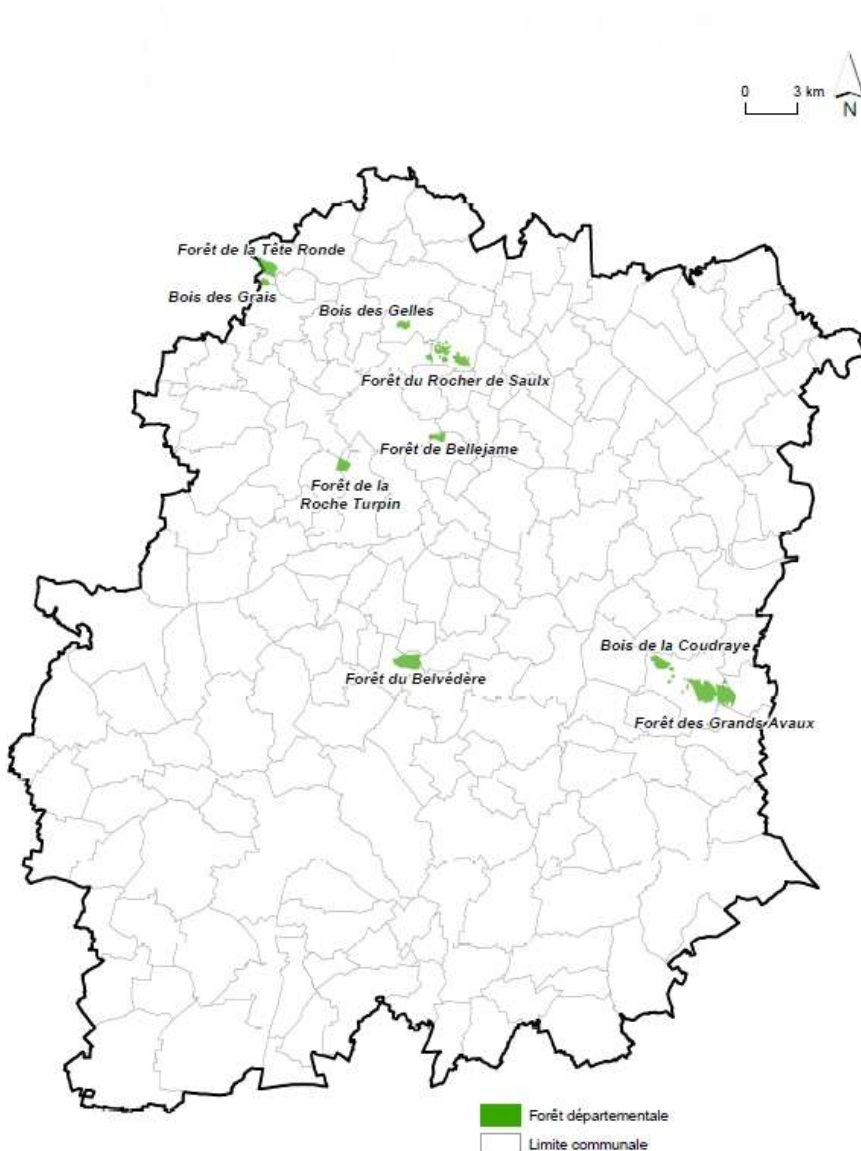
**Forêt de la Tête Ronde à Villiers-le-Bâcle** – 56 ha

**Forêt du Belvédère à Chamarande** – 87 ha

**Forêt du Rocher-de-Saulx à Saulx-les-Chartreux** – 98 ha

**Forêt de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis** – 123 ha

**Forêt des Grands-Avaux à Champcueil** – 182 ha



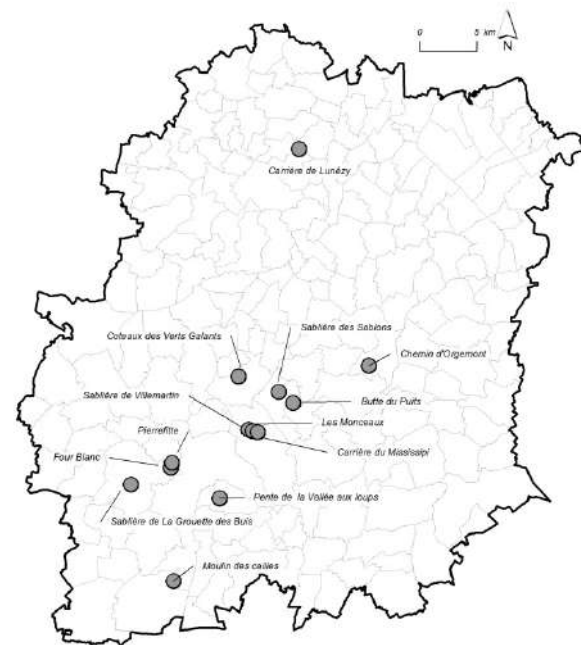
### 3 – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques

L'Essonne abrite l'une des toutes premières réserves naturelles géologiques de France. Instaurée en 1989 à l'initiative du Conseil départemental, celle-ci assure la conservation de formations géologiques contre l'érosion, les fouilles intempestives et l'urbanisation.

Le Schéma départemental des ENS 2021-2021 et le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve assurent une programmation précise des enjeux et objectifs annuels, ainsi qu'une évaluation et une lecture de l'évolution de la conservation de son patrimoine.

Sur une surface de 27 ha, la Réserve regroupe 13 sites localisés principalement autour d'Étampes :

- Carrière des Sablons à Auvers-Saint-Georges** – 1 ha
- Coteau des Verts-Galants à Chauffour-les-Etréchy** – 2,3 ha
- Butte du Puits à Villeneuve-sur-Auvers** – 7,4 ha
- Sablère de Villemartin à Morigny-Champigny** – 0,3 ha
- Les Monceaux à Morigny-Champigny** – 0,8 ha
- Chemin d'Orgemont à Itteville** – 0,3 ha
- Four blanc à Chalo-Saint-Mars** – 1,4 ha
- Sablère de la Grouette des Buis à Chalo-Saint-Mars** – 1,3 ha
- Moulin des caillles à Méréville** – 0,5 ha
- Pierrefitte à Etampes** – 0,8 ha
- Pente de la vallée aux loups à Ormoy-la-Rivière** – 0,4 ha
- Carrière de Lunézy à Villejust** – 0,7 ha
- Carrière du Mississippi à Morigny-Champigny** – 11,1 ha



Juillet 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés



## 4 – Autres Espaces Naturels Sensibles

Le territoire départemental est composé d'une mosaïque de milieux naturels. En complément des entités naturelles précitées, l'Essonne abrite des pelouses calcaires riches en orchidées, des platières gréseuses, des anciennes carrières ou bien encore des cavités à chauves-souris. Tous ces sites sont gérés écologiquement pour préserver les habitats et les espèces qui les composent.

**Butte Hébert à D'Huisson-Longueville** – 10 ha – site ouvert au public  
Forêt, carrières de sable et grès

**Coteaux de Pierrefitte à Etampes et Saint-Hilaire** – 11 ha – site ouvert au public  
Pelouse calcicole et boisement

**Domaine de Bellevue à Moigny-sur-Ecole** – 13 ha – site ouvert au public  
Forêt, platière, pelouse

**Domaine des Buys à Puiset-le-Marais** – 17 ha – site ouvert au public  
Pelouse calcicole et boisement

**Domaine des Coudrays à Etiolles** – 39 ha – site ouvert au public  
Bords de Seine, espaces agricoles

**Domaine de la Justice à La Ferté-Alais** – 50 ha – site ouvert au public  
Anciennes carrières, friches, boisements

**Marais de Vaujouan à Etampes** – 15 ha – site non aménagé  
Boisement humide

**Marais de Méréville** – 4 ha – site non aménagé  
Boisement humide

**Caves de Sermaise** – 0,1 ha – site fermé au public  
Caves abritant des chiroptères en hibernation

**Champignonnières d'Etampes** – 0,4 ha – site fermé au public  
Galerie souterraines abritant des chiroptères en hibernation

**Boucle du Gord à Boussy-Saint-Antoine** – 1,3 ha – site fermé au public  
Boisement humide, bord de l'Yerres

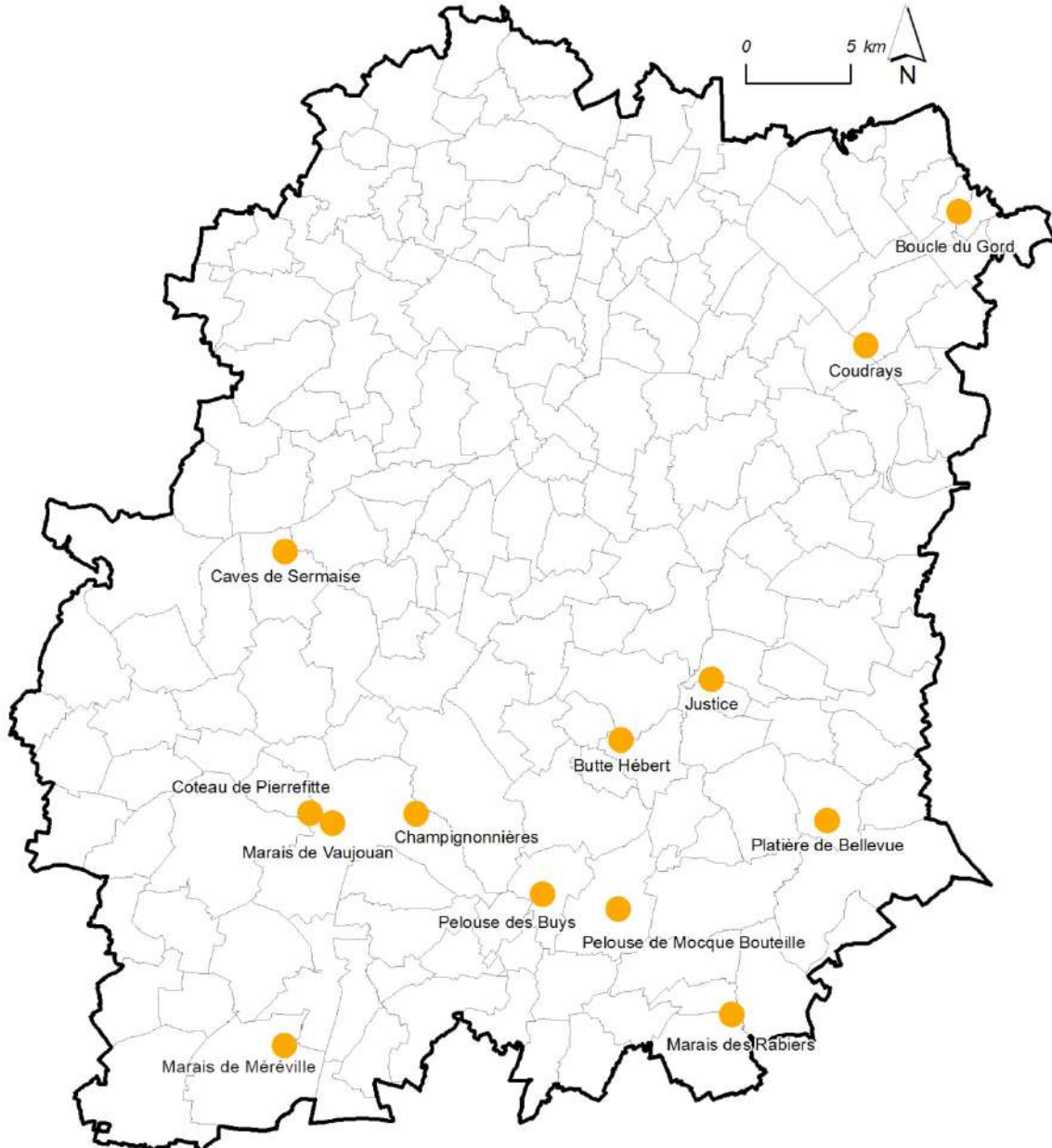
**Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuseaux** – 2 ha – site fermé au public  
Pelouse calcicole et boisement

**Marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonne** – 11 ha – site non aménagé  
Roselière, boisement et prairie humide





Localisation des autres ENS



Juillet 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés

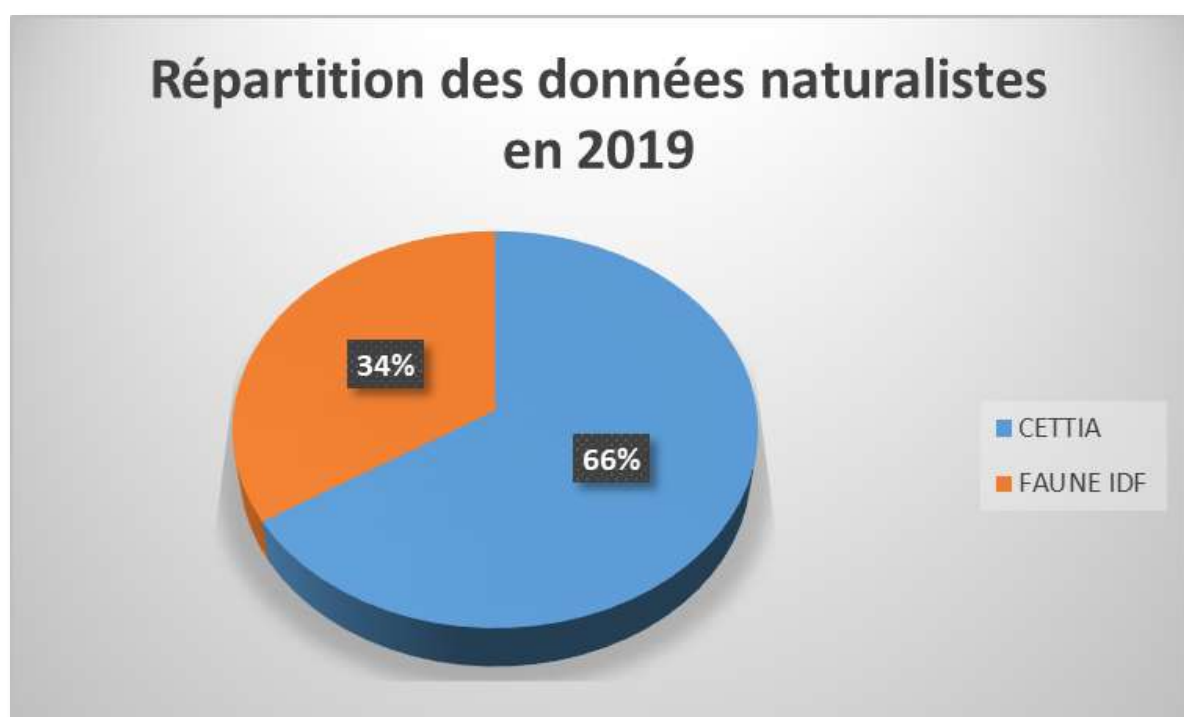


Les recensements des espèces animales ou végétales présentes sur les sites ont été effectués du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

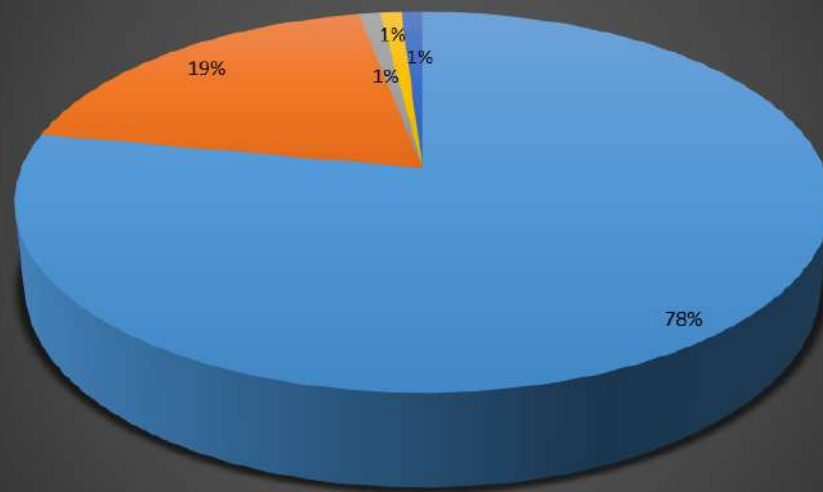
Les observations proviennent des deux bases de données en ligne franciliennes :

- CETTIA, gérée par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) : [www.cettia.fr](http://www.cettia.fr)
- FAUNE IDF, gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Ile-de-France : [www.faune-idf.org](http://www.faune-idf.org).

Au cours de l'année 2019, 11 082 données ont été saisies sur les différents espaces naturels départementaux (9 334 données en 2018). 7 306 l'ont été dans la base CETTIA et 3 683 dans la base FAUNE IDF.

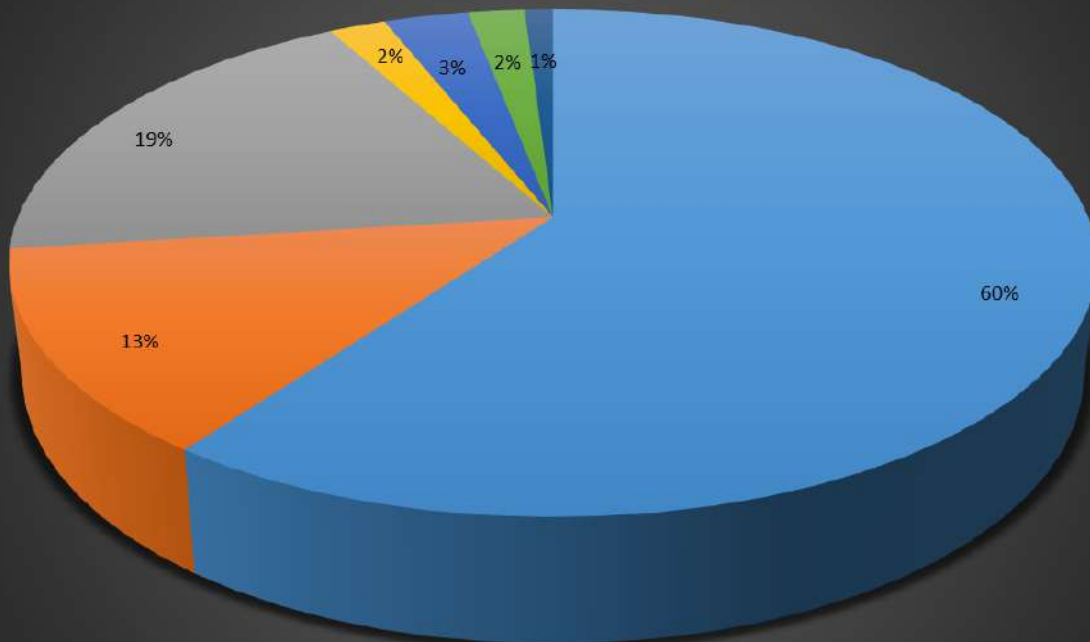


## Répartition des données Faune IDF par groupes taxonomiques en 2019



■ Oiseaux ■ Insectes ■ Reptiles ■ Amphibiens ■ Mammifères

## Répartition des données Cettia par groupes taxonomiques en 2019



■ Oiseaux ■ Insectes ■ Plantes ■ Mammifères ■ Reptiles ■ Amphibiens ■ Autres : arachnides, poissons, mollusques, crustacés

## II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE

### 1 – Oiseaux

Les espèces de cette liste sont classées dans le nouvel ordre systématique validé par la Commission de l'avifaune française (CAF).

Les espèces d'oiseaux très communes ne sont pas traitées dans cette synthèse.

Pour la localisation des sites, se reporter au paragraphe I Présentation des sites départementaux

#### **Oie cendrée** *Anser anser*

Comme en 2018, un couple (dont l'origine domestique reste très probable) s'est reproduit dans la Grande prairie du marais de Misery et a donné naissance à 3 jeunes.

#### **Bernache du Canada** *Branta canadensis*

Les effectifs essonniers de cette espèce introduite sont stables par rapport à l'année dernière mais restent cependant élevés puisqu'un record de 778 individus est observé lors du comptage Wetlands effectué à la mi-janvier (761 en 2018 et 593 individus en 2017). Plusieurs couples se sont reproduits sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville. Une trentaine de poussins a pu être observée.

L'effectif maximal de 90 individus a été recensé le 23 mars sur les marais de Misery.

© Dominique Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 26 mars 2019

#### **Bernache nonnette** *Brenta leucopsis*

Les rares observations essonniennes de cette espèce concernent principalement des oiseaux d'origine captive. Un oiseau est noté le 1<sup>er</sup> mai sur le marais de Misery.

#### **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna*

Cette espèce est observée rarement sur le territoire essonnien.

6 oiseaux sont notés sur le marais de Fontenay-aval le 9 janvier et 2 individus sur le marais de Misery le 31 décembre.

© Julien Daubignard



#### **Canard mandarin** *Aix galericulata*

Cette espèce introduite est en progression au niveau régional. Après une reproduction prouvée en 2018 sur les marais, elle ne semble pas avoir niché cette année.

Un maximum de 7 oiseaux est mentionné fin février sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

### **Canard de Chiloe** *Anax sibilatrix*

Originaire du Chili, un mâle de cette espèce, certainement échappé de captivité et déjà observé en 2018, a été contacté toute au long de l'année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

### **Canard siffleur** *Anas penelope*

Les mentions sur les marais essonniers de cet anatidé sont désormais régulières en période hivernale. Un maximum de 30 individus est recensé le 11 février sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Julien Daubignard



### **Canard chipeau** *Anas strepera*

La grande majorité des observations essonniennes de cette espèce est une nouvelle fois réalisée sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Lors du comptage Wetlands, ce sont 310 oiseaux qui ont été recensés sur l'ensemble du secteur (pour un total de 366 individus sur le territoire essonnien). Les effectifs sont en hausse puisque 318 oiseaux avaient été comptabilisés en 2018 sur le territoire essonnien.

L'espèce s'est reproduite pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive sur le marais de Misery. 2 jeunes ont été observés le 22 août. La présence d'au moins 5 mâles sur l'ensemble de la période de reproduction laisse à penser que d'autres femelles ont pu nicher. Il est à noter que moins de 10 couples nicheurs sont présents en Ile-de-France.

© Julien Daubignard



### **Sarcelle d'hiver** *Anas crecca*

L'espèce est principalement présente durant la période hivernale (un maximum de 60 oiseaux est observé sur le marais de Misery les 8 janvier et 10 octobre). Des données de quelques oiseaux sont également fournies durant la période de reproduction sans avoir pu confirmer la présence de poussins.

© Julien Daubignard



### **Canard colvert** *Anas platyrhynchos*

Le Canard colvert est observé tout au long de l'année sur l'ensemble des plans d'eau des marais départementaux. Plusieurs couples s'y sont reproduits. Comme l'année dernière, l'effectif maximal est noté sur le marais de Misery à la fin juillet, avec 200 oiseaux.



### **Canard pilet** *Anas acuta*

Les quelques données à l'unité de ce rare migrateur ont eu lieu aux passages pré et postnuptial. Un maximum de 3 oiseaux est observé le 10 octobre sur le marais de Misery.

### **Sarcelle d'été** *Anas querquedula*

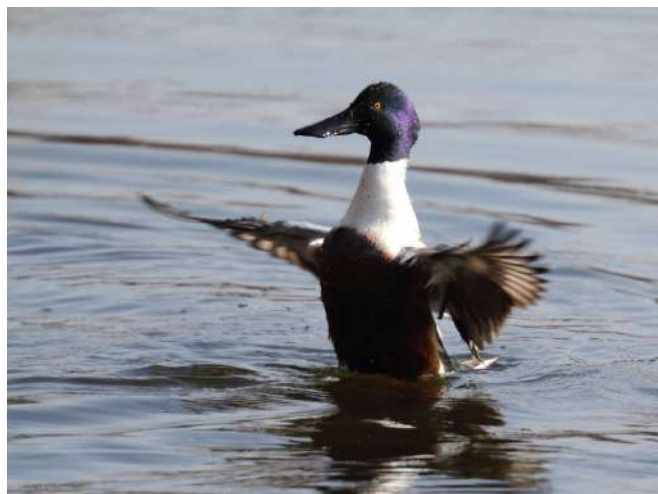
Une seule donnée le 10 mai sur le marais de Misery de cette espèce observée aux passages migratoires.

### **Canard souchet** *Anas clypeata*

Depuis les années 2000, les effectifs hivernaux de cette espèce sont en hausse sur les ENS. La donnée la plus tardive est mentionnée le 31 mai. La reproduction de ce Canard est toujours espérée.

L'effectif le plus important (estimation de 50 individus) est noté le 16 janvier sur le marais de Misery.

© Julien Daubignard



### **Nette rousse** *Netta rufina*

Cette espèce rarement observée en Essonne a été mentionnée le 27 février avec 2 individus sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

### **Fuligule milouin** *Aythya ferina*

C'est la 4<sup>ème</sup> année consécutive qu'un couple de cette espèce se reproduit sur les marais départementaux. Une femelle avec 5 poussins est observée plusieurs fois sur le marais de Misery fin juin et début juillet.

Les effectifs en hivernage sur les marais de la vallée de l'Essonne sont en baisse par rapport aux années précédentes car seule une dizaine d'individus a été notée tout au long de la saison.

### **Fuligule morillon** *Aythya fuligula*

Les effectifs en hivernage ont connu une belle hausse par rapport à l'année dernière. 73 individus maximum sont observés le 19 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte (41 maximum en 2018).

Des observations tardives d'un couple ont été mentionnées jusqu'au 28 mai. Une reproduction de cette espèce pourrait peut-être être envisagée dans les années à venir.

© Julien Daubignard



### **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficollis*

L'espèce est notée toute l'année sur les Domaines de Vaujouan et de Montauger, les marais de Misery, Fontenay et Itteville. Elle est nicheuse certaine sur le marais de Fontenay-le-Vicomte car un juvénile est observé le 15 août. L'effectif maximum de 9 individus est mentionné sur ce marais, le 12 novembre.

© Julien Daubignard





### **Grèbe huppé** *Podiceps cristatus*

Cette espèce est présente en petit nombre sur de nombreux plans d'eau de la basse vallée de l'Essonne. Une dizaine de couples se reproduit sur les marais départementaux. L'effectif maximal est noté sur le marais de Fontenay-aval, le 19 janvier, avec 18 individus.

© Dominique Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 26 mars 2019

### **Grand cormoran** *Phalacrocorax carbo*

La nouvelle colonie nicheuse, installée depuis l'année dernière sur le marais de Misery (suite à l'abandon de celle du marais de Fontenay-aval) a vu ses effectifs augmenter avec la présence de 6 nouveaux nids, portant ainsi le nombre total à 14 nids occupés. Un maximum de 77 individus est observé le 12 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© J. Jedruszek



Marais de Misery – 17 avril 2019

### **Butor étoilé** *Botaurus stellaris*

L'espèce fréquente désormais de manière régulière, les marais essonniers de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Un maximum de 3 oiseaux est observé simultanément le 3 janvier sur le marais de Misery.

La donnée la plus tardive est notée le 10 mars sur ce marais.

© Dominique Chambrillon



Marais de Misery – 15 mars 2019

© Dominique Chambrillon



Marais de Misery – 15 mars 2019

### **Blongios nain** *Ixobrychus minutus*

Le 1<sup>er</sup> contact est réalisé le 19 mai sur le marais de Misery avec un oiseau en vol. Un mâle est identifié le 26 mai et un 2<sup>ème</sup> mâle est signalé à la même date.

La femelle est notée le 28 mai. Un couple niche et donne naissance à 3 jeunes qui seront observés à compter du 26 juillet.

Aucune donnée sur les autres zones humides de la vallée de l'Essonne ne sera mentionnée au cours de cette année malgré de nombreuses prospections menées par l'association Natur'Essonne dans le cadre d'un suivi Blongios.

En 2018, cette espèce s'est reproduite uniquement sur ce marais et sur les étangs de Saclay (1 jeune).

© Laurent Berre



Marais de Misery – 30 juin 2019

### **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax*

Un juvénile est noté le 2 juillet sur le marais de Misery. Il n'y a pas de reproduction connue en Essonne. La Réserve de la Bassée en Seine-et-Marne accueille une colonie nicheuse de cette espèce.

La dernière donnée sur les ENS date de 2016 avec l'observation d'un adulte sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Julien Daubignard



### **Héron garde-boeufs** *Bubulcus ibis*

2<sup>ème</sup> année successive de présence en passage migratoire pré-nuptial de ce petit ardéidé rarement observé sur les ENS départementaux. 3 individus sont observés le 24 avril, sur le marais de Fontenay-aval. 1 individu est noté à Misery, les 9 avril et 14 mai.

© Julien Daubignard



### **Aigrette garzette** *Egretta garzetta*

L'espèce est maintenant fréquemment contactée dans les marais de la vallée de l'Essonne. Les observations s'étalent du 4 avril au 31 décembre. Alors que la plupart des données concernent des oiseaux observés à l'unité, il est à noter la présence de 7 individus sur le marais d'Itteville, le 16 août.

### **Grande aigrette** *Ardea alba*

Des oiseaux sont désormais contactés toute l'année sur les marais départementaux.

Une rare mention d'un individu en plumage nuptial est mentionnée le 27 mai sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Il est difficile d'avoir un chiffre précis du nombre d'individus maximum. Cependant, le 12 janvier, 12 individus sont notés en dortoir sur ce marais.

© Dominique Chambrillon



Marais de Misery – 4 janvier 2019

### **Héron cendré** *Ardea cinerea*

La héronnière du marais de Fontenay-aval est à nouveau fréquentée. Aucun comptage des nids occupés n'a pu malheureusement être réalisé cette année.

A noter que 3 nids ont été occupés sur le marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonne (plusieurs observations au mois de mai).

L'espèce est par ailleurs visible toute l'année sur l'ensemble des marais départementaux. Un maximum de 17 oiseaux est comptabilisé le 17 février sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Dominique Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 26 mars 2019

### **Héron pourpré** *Ardea purpurea*

Comme les années précédentes, quelques observations de cette espèce sont réalisées au passage postnuptial sur les marais de Misery, de Fontenay-aval et de Fontenay-le-Vicomte.

### **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia*

Quelques mentions généralement d'oiseaux en vol migratoire aux passages pré et post nuptial. A noter un maximum de 14 en vol, le 15 août, au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte.

### **Bondrée apivore** *Pernis apivorus*

L'espèce est observée au-dessus de différents sites départementaux : marais essonniers et Domaine de la Justice. Malheureusement, aucune preuve de nidification n'a pu être notée cette année sur les ENS.

© Alain Desbruères



Marais de Misery – 14 mai 2019



© Hervé Maréchal



Marais de Misery – 28 juillet 2019

### Milan noir *Milvus nigrans*

L'espèce est maintenant bien installée en période de reproduction. Ce sont désormais 4 nids occupés qui ont pu être localisés sur les marais de Misery et de Fontenay-aval. L'observation de quelques jeunes volants a été réalisée mais les feuilles des arbres ne permettent pas de comptabiliser le nombre de jeunes par nid.

Des individus ont été observés également au-dessus du marais des Rabiers (1<sup>er</sup> mai) et du Domaine de la Justice (19 juillet).

Un maximum de 10 oiseaux a été comptabilisé le 26 avril au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Joël Brun



Juvenile - Marais de Misery – 12 août 2019

### Milan royal *Milvus milvus*

Cette espèce assez rare en Essonne est observée uniquement en migration. Un individu est noté le 23 avril au-dessus du Domaine de Montauger.

### Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Plusieurs observations de cet oiseau discret et de détermination difficile (notamment pour le mâle) ont de nouveau été effectuées sur les marais de Misery et de Fontenay. La 1<sup>ère</sup> mention a été réalisée le 25 février sur le marais de Misery. Des cris nuptiaux et des parades sont mentionnées les 27 février et 23 mars sur ce site.

La suspicion de reproduction de cette espèce est réelle mais n'a toujours pas pu être prouvée.

© Yves Saulnier



Marais de Misery – 4 mai 2019

### Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Quelques données de cette espèce sont notées sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte de fin mars à fin août.

L'observation la plus intéressante est réalisée sur le marais des Rabiers le 1<sup>er</sup> mai avec 1 couple transportant des tiges de roseaux. Cette grande roselière est très favorable pour qu'un couple s'y installe.

© Julien Daubignard



### **Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus***

Depuis 2005 (1<sup>re</sup> reproduction en Ile-de-France), c'est la neuvième année (2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) que l'espèce se reproduit dans les marais de la vallée de l'Essonne. Au total 15 jeunes (3 en 2005 et 2019, 2 en 2006, 1 en 2009, 2 en 2001, 1 en 2015, 2016, 2017, 2018) se sont envolés. 8 d'entre eux ont été bagués.

La 1<sup>ère</sup> observation est réalisée le 24 mars sur le marais de Misery. Quelques jours plus tard, l'individu est identifié, il s'agit du mâle né en 2009 sur le site et qui s'y reproduit depuis 2015.

Des accouplements sont mentionnés le 4 avril et la présence d'une nouvelle femelle est annoncée. La disparition mystérieuse de la femelle présente sur site l'année dernière (fin juin) semble appuyer la thèse de l'accident.

Après avoir conforté l'aire historique de l'étang de la Réserve du marais de Misery avec des apports de branches, le couple décide de quitter ce nid et de s'installer sur l'aire artificielle située sur le marais de Fontenay-aval, à environ 1km à vol d'oiseau. Celle-ci est en place depuis de nombreuses années mais n'avait jamais accueilli d'oiseaux. La présence d'un couple de Milans noirs construisant un nouveau nid très proche de celui des balbusards pourrait en être la cause.

Le couple donnera naissance à 3 jeunes qui ne pourront pas être bagués car le Pin sylvestre sur lequel est posée l'aire est en très mauvais état sanitaire, et l'intervention d'un grimpeur a été jugée beaucoup trop risquée.

Le marais de Fontenay-aval devient donc le 2<sup>ème</sup> site essonnien (après Misery) connu en Ile-de-France où le Balbusard pêcheur s'est reproduit.

Alors que la dernière observation estivale de cette espèce est mentionnée le 30 septembre sur le marais de Fontenay-aval, 2 observations en date du 14 novembre et du 31 décembre laissent à penser qu'un oiseau (qui n'a pas pu être identifié) aurait pu hiverner sur les marais.

© Alain Desbrùères



*Femelle - Marais de Fontenay-aval – 16 juin 2019*

© Alain Desbrùères



*Mâle - Marais de Misery – 14 mai 2019*

© Alain Desbrùères



*Juvenile - Marais de Fontenay-aval – 19 août 2019*



### **Faucon hobereau *Falco subbuteo***

L'espèce est régulièrement observée au-dessus des marais de la basse vallée de l'Essonne, à partir du 11 avril. Un effectif maximal de 9 individus en chasse au-dessus de l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte a été comptabilisé le 8 juin. Même si aucun nid n'a été trouvé, la reproduction de cet oiseau sur les marais est probable avec l'observation d'au moins un jeune volant sur le marais de Fontenay le 15 août.

La dernière observation est notée à une date assez tardive, le 17 octobre.

© Alain Desbruères



*Marais de Fontenay-aval – 6 juin 2019*

### **Râle d'eau *Rallus aquaticus***

Cette espèce très discrète est contactée régulièrement (grâce à son cri caractéristique) sur les marais de Misery, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Bien que nicheur probable, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée cette année.

### **Foulque macroule *Fulicula atra***

Cette espèce est une nicheuse commune sur les marais départementaux. En hiver, des regroupements ont permis de dénombrer des effectifs de plusieurs centaines d'oiseaux sur le même étang. Le maximal est atteint sur le marais de Fontenay-aval avec environ 400 individus, le 28 novembre.

### **Grue cendrée *Grus grus***

2 individus ont stationné du 1<sup>er</sup> mai au 14 mai dans la prairie du Marais de Misery. L'un d'entre eux avait la particularité d'avoir une patte amputée sur la partie inférieure.

© Hervé Maréchal



*Marais de Misery – 1<sup>er</sup> mai 2019*

### **Echasse blanche *Himantopus himantopus***

Les observations de ce limicole sont rares en Essonne. 3 oiseaux ont été mentionnés en halte migratoire, le 3 mai, sur le marais de Misery.

© Joël Brun



*Marais de Misery – 3 mai 2019*

### **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago*

Cette espèce hivernante affectionne particulièrement le marais de Misery et sa grande prairie où un maximum de 30 individus a été noté le 8 avril. Des oiseaux ont également été observés sur les marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Hervé Maréchal



Marais de Misery – 22 février 2019

### **Bécasse des bois** *Scolopax rusticola*

Cette espèce très discrète ne fait l'objet que de rares contacts hivernaux. Elle est observée à l'unité sur les marais de Fontenay-aval, de Fontenay-le-Vicomte et dans la forêt des Grands-Avaux à Champcueil.

### **Chevalier culblanc** *Tringa ochropus*

Cet oiseau a été observé, généralement à l'unité, tout au long de l'année sur les marais de Misery et d'Itteville. Un maximum de 8 oiseaux a été noté le 26 juin sur le marais de Misery.

### **Chevalier aboyeur** *Tringa nebularia*

Cette espèce très rare sur les marais est observée au mois d'avril (période de passage pré-nuptial) sur le marais de Misery. Comme l'année précédente, un seul oiseau est noté le 29 avril (26 avril en 2018).

© Christine Prat



Marais de Misery – 29 avril 2019

### **Chevalier guignette** *Actitis hypoleucos*

Seules des données à l'unité ont été recensées aux passages pré et postnuptial pour le plus commun des chevaliers. Le mois de mai a accueilli le plus grand effectif avec 5 oiseaux sur le marais de Misery.

### **Chevalier sylvain** *Tringa glareola*

Ce limicole rare en Essonne n'est pas observé chaque année sur les sites départementaux. Un oiseau a été noté quelques jours au printemps sur le marais de Misery.

© Christine Prat



Marais de Misery – 29 avril 2019



### **Mouette rieuse** *Larus ridibundus*

Cette espèce est notée régulièrement sur les marais, avec des effectifs les plus importants mentionnés en hiver, notamment sur le Grand Etang de Villeroy du marais de Fontenay-aval. Les oiseaux se mélangent avec les goélands et atteignent en hiver des effectifs d'une centaine d'individus.

427 individus sont notés le 31 décembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Un couple s'est installé au milieu du radeau à sternes de l'étang aux Moines (Marais de Fontenay) et a donné naissance à 3 jeunes.

© Alain Desbruyères



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 30 mai 2019

### **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus*

L'observation de cette espèce (en faibles effectifs cependant) est régulière sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Un maximum de 7 oiseaux est noté au-dessus du Marais de Misery, le 3 avril.

© Julien Daubignard



### **Goéland brun** *Larus fuscus*

Quelques observations sont notées à l'unité en dehors de la période de reproduction sur le marais de Fontenay-aval.

© Julien Daubignard



### **Goéland argenté/leucopnée** *Larus argentatus/michahellis*

La distinction entre ces 2 espèces n'est pas aisée en raison des différentes classes d'âge et des critères moins évidents sur des oiseaux posés sur l'eau ou en vol. Des données régulières sont mentionnées sur le marais de Fontenay-aval. Un maximum de 300 a été noté le 20 novembre sur ce site.

### **Guifette moustac** *Chlidonias hybrida*

Quelques individus de cette migratrice très rare en Ile-de-France sont observés au printemps (27 avril, 22 mai et 8 juin) sur l'étang aux Moines du Marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Julien Daubignard





### **Guifette noire** *Chlidonias niger*

2 individus sont observés le 22 mai (même jour que l'espèce précédente) sur l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte.

1 autre donnée est mentionnée le 29 juin sur ce même étang.

### **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*

Les premières sternes sont aperçues au-dessus des marais essonniers le 31 mars.

L'effectif nicheur sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte est de 15 couples mais seulement 2 jeunes à l'envol sont observés.

La dernière sterne est notée le 13 août sur ce site.

© Dominique Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 26 mars 2019

### **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*

Elle fait malheureusement partie depuis peu des onze espèces mondialement menacées, et présentes en Ile-de-France. Ses effectifs franciliens ont chuté de 75% lors des 10 dernières années... Quelques individus chanteurs ont été mentionnés sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville, sur les Domaines de Montauger, de la Justice et des Buys, ainsi qu'en forêt départementale du Rocher de Saulx.

### **Effraie des clochers** *Tyto alba*

Un adulte est observé régulièrement dans la Tour de la petite prairie du marais de Misery.

Par ailleurs, la découverte d'un cadavre d'un jeune dans la maison en ruine à proximité du parking, laisse à penser qu'un couple s'y est reproduit.

### **Hibou moyen-duc** *Asio otus*

Cette espèce est sédentaire en Essonne. Elle fréquente différents milieux naturels et comme tous les rapaces nocturnes, les observations sont difficiles. 3 mentions ont été rapportées cette année sur 3 types de biotope : le marais de Fontenay aval (3 septembre), la pelouse de Mocque-Bouteille (23 mars) et la forêt de la Roche Turpin (29 mai).

### **Engoulevent d'Europe** *Caprimulgus europaeus*

Ce rare migrateur africain affectionne les landes pour nicher. Plusieurs contacts ont eu lieu en période de nidification sur les ENS de D'Huisson-Longueville, Champcueil et Bruyères-les-Châtel.

### **Martin-pêcheur** *Alcedo atthis*

Cette espèce liée au milieu aquatique, s'observe à l'unité tout au long de l'année sur les différents plans d'eau des marais des vallées de l'Essonne et de la Juine. La reproduction est probable mais aucune preuve n'a pu être apportée par la découverte d'un nid. Un maximum de 4 oiseaux est noté le 22 août sur le marais de Fontenay-aval.

© Dominique Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 26 mars 2019

### **Guêpier d'Europe** *Merops apiaster*

Ce migrateur insectivore aux mille couleurs, se reproduit dans quelques rares carrières essonniennes. Il utilise un front de taille en sable pour y creuser son terrier et y nicher. Quelques observations d'oiseaux de passage ou en chasse ont été observés au-dessus du marais de Méréville au mois de mai.

### **Huppe fasciée** *Upupa epops*

L'augmentation des données de cette espèce rare se confirme sur le territoire essonnien. Une observation est notée sur le marais de Fontenay le 3 avril, au Rocher de Saulx le 5 mai, et une dernière donnée le 9 juin, au Domaine de la Justice.

© Julien Daubignard



### **Torcol fourmilier** *Jynx torquilla*

Ce nicheur migrateur rare en Essonne a été mentionné une seule fois sur le Domaine de Montauger, le 26 juin.

### **Pic épeichette** *Dendrocops minor*

Plusieurs données de ce petit pic, assez discret, recensées sur les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Domaine de Montauger et du Grand Montauger.

### **Pic mar** *Dendrocops medius*

Cette espèce est beaucoup moins commune que le Pic épeiche. Plusieurs observations ont été réalisées sur les marais de Fontenay-le-Vicomte, de Fontenay-aval, du Grand Montauger et de Misery, le Domaine de Bellevue ou bien encore la forêt des Grands-Avaux. Comme pour le Pic épeichette, cet oiseau est certainement sous-évalué sur les sites départementaux.

### **Pic noir** *Dendrocops martius*

Le plus grand pic européen est le moins commun des 5 espèces de pics observées en Essonne. Il est inscrit sur l'annexe I de la Directive Oiseaux (Natura 2000). Plusieurs données sont notées tout au long de l'année sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte, Fontenay-aval, Itteville, Grand Montauger, mais également dans les forêts départementales du Rocher de Saulx, des Grands-Avaux et de la Roche Turpin, sur les Domaines de la Justice et de Montauger et sur le Moulin des Cailles.

### **Tarier des prés** *Saxicola rubetra*

Présent uniquement aux passages migratoires, une seule mention de cette espèce est notée avec un individu à Misery le 17 mai.

© Julien Daubignard



### **Tarier pâtre** *Saxicola rubicola*

Ce passereau migrateur nicheur affectionne les landes, friches, prairies et certaines cultures. Il est principalement contacté sur les marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et de Vaujouan et du Domaine de Montauger.

© Julien Daubignard





### **Bouscarle de Cetti** *Cettia cetti*

Cette espèce nicheuse, très rare en Ile-de-France (moins de 50 couples) a été contactée dans les marais de la basse vallée de l'Essonne et du marais des Rabiers.

Un total de 13 mâles chanteurs est noté sur les ENS.

© Dominique Chambrillon



Marais de Misery – 26 mars 2019

### **Locustelle tachetée** *Locustella naevia*

Des mâles chanteurs sont entendus en avril et mai sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et au Domaine de Montauger. La reproduction de cette espèce est probable mais pas encore prouvée avec l'observation de juvéniles non volants.

© Steve Garvie



### **Locustelle lusciniöide** *Locustella luscinioides*

3<sup>ème</sup> année consécutive de présence de cette espèce beaucoup plus rare que la précédente. Comme en 2018, elle a été mentionnée à 3 reprises au cours des mois d'avril, mai et juin, sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. La reproduction n'a pas pu être prouvée.

### **Phragmite des joncs** *Acrocephalus schoenobaenus*

Petit passereau migrateur, le Phragmite des joncs se reproduit dans les roselières. Il est noté sur le marais de Misery à partir du 16 avril. Un maximum de 4 oiseaux chanteurs est mentionné sur le marais le marais de Misery le 10 juin.

### **Rousserolle effervatte** *Acrocephalus palustris*

Cette espèce migratrice occupe les mêmes milieux que le Phragmite des joncs. Elle arrive sur ces sites de reproduction quelques temps après lui. Les premiers chants sont notés le 19 avril sur le marais de Misery. 6 oiseaux chanteurs sont observés le 15 juin sur ce site. Des individus sont également repérés dans les roselières des marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.

© Julien Daubignard





**Rousserolle verderolle** *Acrocephalus palustris*

C'est la dernière espèce de rousserolle à arriver sur ses lieux de nidification. Des contacts ont été notés sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery. L'oiseau le plus précoce est entendu sur ce dernier le 26 mai.

**Hypolaïs polyglotte** *Hippolais polyglotta*

Espèce migratrice nicheuse, l'Hypolaïs polyglotte affectionne les milieux ouverts (haies, friches, landes,...) avec quelques arbustes. Elle est contactée sur différents ENS départementaux où elle se reproduit. La première observation est saisie le 13 mai sur les coteaux de Pierrefitte et la dernière le 3 septembre, sur le marais de Misery.

© Aigledayres



**Fauvette grisette** *Sylvia communis*

Ce passereau nicheur migrateur, inféodé aux milieux ouverts est noté à partir du 7 avril sur le marais de Misery. Des observations sont également mentionnées sur le Domaine de Montauger, les marais d'Itteville, du Grand Montauger, de Fontenay-le-Vicomte et des Rabiers, les coteaux de Saint-Hilaire et la carrière du Mississippi.

**Fauvette passerinette** *Sylvia cantillans*

Un individu est observé le 7 mai sur le Domaine de la Justice. C'est la 4<sup>ème</sup> mention de cette espèce méditerranéenne en Ile-de-France et la 1<sup>ère</sup> en Essonne.

© Julien Daubignard



**Pouillot de Bonelli** *Phylloscopus bonelli*

Ce nicheur et migrateur peu commun se rencontre plutôt sur les ENS du sud Essonne où il affectionne les résineux et autres Chênes pubescents. Il est noté cette année sur le Domaine des Buys, la Platière de Bellevue, la pelouse de Mocque-Bouteille et la Butte Hébert.

**Gobemouche gris** *Muscicapa striata*

Discret petit insectivore nicheur, cet oiseau est noté en forêt départementale des Grands-Avaux, sur les marais d'Itteville, de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, le Coteau de Pierrefitte et le Domaine de la Justice.

**Gobemouche noir** *Ficedula hypoleuca*

Une seule donnée d'un juvénile volant, le 25 août sur le marais de Fontenay aval. Cette unique donnée de ce nicheur rare francilien ne prouve pas la reproduction de cette espèce sur le site car cette observation tardive peut concerner un individu en migration.

**Mésange boréale** *Poecile montanus*

Alors que l'espèce nichait régulièrement en Essonne jusque dans les années 1990, ses effectifs ont chuté sans qu'on en connaisse les raisons. Sa ressemblance avec la Mésange nonnette pourrait minimiser ses observations et sous-estimer sa présence. La seule mention sur les ENS a été réalisée le 12 novembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

**Loriot d'Europe** *Oriolus oriolus*

Espèce nicheuse migratrice des milieux arborés, le Loriot est noté à l'unité sur plusieurs sites départementaux : marais de la basse vallée de l'Essonne, Marais des Rabiers, Carrière du Mississippi, Domaine des Buys et Forêt de la Roche Turpin.

© Alain Desbruères



Marais de Fontenay-le-Vicomte – 10 août 2019

**Pie-grièche écorcheur** *Lanus collurio*

Environ 200 couples de ce rare migrateur insectivore se reproduisent en Ile-de-France. La majorité de ceux-ci se répartissent dans le sud Seine et Marne et seuls quelques couples sont présents sur le territoire essonnien. Une donnée d'un mâle de cette espèce a été mentionnée le 9 août sur la carrière du Mississippi. Il reste difficile de prouver une quelconque nidification à cette époque.

**Bruant des roseaux** *Emberiza schoeniclus*,

Cette espèce typique des roselières est présente dans la plupart des marais essonniers tout au long de l'année.

© Julien Daubignard



La reproduction des 2 espèces emblématiques des marais des basses vallées de l'Essonne s'est bien déroulée puisque le Balbuzard pêcheur a mis au monde 3 jeunes qui ont pris leur envol. Une telle couvée n'avait pas eu lieu depuis 14 ans, année de la 1<sup>ère</sup> reproduction sur le marais de Misery. Le très discret Blongios nain a quant à lui également donné naissance à 3 jeunes.

La reproduction du Canard chipeau et du Fuligule milouin (nicheurs rares en IDF) a de nouveau été observée cette année.

La population de Milans noirs semble se plaire sur les marais de la vallée de l'Essonne puisque se sont désormais 4 couples qui ont pu être observés sur des nids (2 en 2018) !

2 nouvelles espèces ont été mentionnées : le Torcol fourmilier et la Fauvette passerinette. L'observation de cette petite fauvette méditerranéenne, réalisée sur le Domaine de la Justice à La Ferté-Alais, reste l'observation la plus surprenante de cette année.

## II – 2 – Mammifères

### ▪ Chiroptères

Le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles a réalisé en 2019 le suivi hivernal de 2 sites d'hivernage de chiroptères : les Champignonnières d'Etampes et les Caves de Sermaise.

#### ➤ Champignonnières d'Etampes

Les effectifs de chauves-souris hivernantes restent élevés avec 231 individus observés le 1<sup>er</sup> mars.

6 espèces ont été recensées :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*

**Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*

**Murin de Natterer** *Myotis nattereri*

**Murin de Bechstein** *Myotis bechsteinii*

**Grand murin** *Myotis myotis*

© C. Robiller



203 Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* ont été comptabilisés lors de ce suivi. Le précédent record s'établissait à 192 individus en 2018.

Une étude a été menée en 2019 pour prouver l'activité de « swarming ». Les chauves-souris se rassemblent dans certaines cavités à la fin de l'été pour se reproduire. Les femelles conserveront la semence des mâles tout l'hiver pour réaliser une fécondation qui permettra des naissances au printemps.

Des enregistrements et des captures ont été réalisés et les résultats ont permis de démontrer que la cavité est bien utilisée par 7 espèces différentes pour le swarming. Le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Natterer sont les deux principales espèces capturées.





## ▪ Rongeurs

### **Campagnol agreste** *Microtus agrestis*

Présent dans toute l'Île-de-France, ce campagnol affectionne les terrains humides recouverts d'herbes hautes. 4 individus sont notés le 29 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© David Perez



### **Campagnol roussâtre** *Clethrionomys glareolus*

Bien que complexe à détecter, ce petit rongeur s'observe dans tous les départements franciliens. Sa population semble bien se porter. Un individu est noté le 12 mars sur le marais de Misery.

© James Lindsey



### **Ragondin** *Myocastor coypus*

Des données provenant des marais départementaux de Montauger, Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville sont notées tout au long de l'année. La reproduction est avérée avec l'observation de plusieurs jeunes sur ces marais.

© Gzen92



### **Rat musqué** *Ondatra zibethicus*

L'espèce n'a été mentionnée que sur le marais de Misery, 2 individus le 26 mai.

© Cephas



### **Rat des moissons** *Mycromis minutus*

Ce minuscule rongeur est le plus petit d'Europe. Cette espèce est souvent liée aux zones humides et notamment aux roselières. Un nid (en forme de boule et suspendu à des tiges de roseaux) a été trouvé le 9 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, attestant de sa présence.



## ▪ Autres mammifères

### **Chevreuil** *Capreolus capreolus*

Cette espèce est notée régulièrement sur les Espaces Naturels Sensibles départementaux. Un maximum de 5 individus ensemble est noté le 7 février sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.

© Rudolphous



### **Cerf élaphe** *Cervus elaphus*

Bien qu'inféodé aux grands massifs forestiers, quelques observations de ce cervidé peuvent être réalisées en dehors de son milieu de prédilection. Ce fut le cas le 24 août, avec la mention d'une biche sur le marais de Fontenay-aval.

© Red Deer



### **Renard roux** *Vulpes vulpes*

Ce mammifère est bien présent sur le territoire essonnien. Il s'adapte à tous les milieux naturels et même à l'urbanisation. Il est régulièrement observé sur les différents ENS départementaux.

© Dominique Chambrillon



*Marais de Misery – 26 mars 2019*

### **Sanglier** *Sus scrofa*

Cette espèce discrète est présente sur plusieurs Espaces Naturels Sensibles essonnien. Afin de limiter l'impact sur les cultures et les risques de collisions routières, le Département réalise quelques opérations de régulation de cet animal sur certains sites. Les dates des opérations sont décidées en concertation avec la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France pour que l'impact sur l'avifaune soit le moins dérangeant notamment vis-à-vis des espèces hivernantes.

© Dominique Chambrillon



*Domaine de Montauger – 15 mai 2019*

## II – 3 – Insectes

### ▪ Odonates

En 2019, 37 espèces d'odonates ont été notées sur les ENS départementaux. Pour chaque espèce, il est spécifié son indice de rareté régionale :

CC : très commune  
C : commune  
AC : assez commune  
PC : peu commune  
AR : assez rare  
R : rare  
RR : très rare  
RRR : exceptionnelle

Les nouvelles espèces (par rapport à la synthèse de l'année dernière) sont soulignées.

**Aesche affine** *Aeshna affinis* (PC)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte.

**Aesche bleue** *Aeschna cyanea* (AC)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et Itteville et Butte Hébert.

© Friedrich Böhringer



**Aesche grande** *Aeschna grandis* (PC)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Aesche isocèle** *Aeschna isoceles* (RR)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.

© Andreas Eichler



**Aesche mixte** *Aeschna mixta* (AC)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



**Agrion à larges pattes** *Platycnemis pennipes* (C)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

© Quartl



**Agrion de Vander Linden** *Erythromma lindenii* (AC)

Domaine de Montauger, Prairie sous l'Église, Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.

**Agrion délicat** *Ceriagrion tenellum* (AR)

Marais de Fontenay-aval, Fontenay-le-Vicomte, de Misery et de la Grande Ile et Domaine de Montauger.

© Charles j. Sharp



**Agrion demoiselle** *Coenagrion puella* (C)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Agrion élégant** *Ischnura elegans* (CC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Agrion joli** *Coenagrion pulchellum* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Fontenay-aval, de Misery et du Grand Montauger.

© Charles j. Sharp



**Agrion mignon** *Coenagrion scitulum* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Fontenay-aval et du Grand Montauger.

**Agrion nain** *Ischnura pumilio* (AR)

Marais de Misery.

**Agrion porte coupe** *Enallagma cyathigerum* (C)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte, Domaine de Montauger.

© Kurt Kulac



**Anax empereur** *Anax imperator* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger, de Misery, Fontenay-le-Vicomte et la Grande Ile.

**Anax napolitain** *Anax parthenope* (AC)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.

**Caloptéryx éclatant** *Calopteryx splendens* (C)  
Domaine de Montauger, Domaine de la Justice,  
Marais d'Itteville, de Vaujouan, du Grand  
Montauger, de Misery et de Fontenay-le-  
Vicomte, Prairie sous l'Eglise, Parc de  
Fontenay et Bois des Grais.

**Caloptéryx vierge** *Calopteryx virgo* (AC)  
Marais de Vaujouan, de Misery, Coteaux de  
Pierrefitte.

© Michael Apel



**Cordulégastré annelé** *Cordulegaster boltonii*  
(PC)  
Forêt de la Tête Ronde.

**Cordulie à tâches jaunes** *Somatochlora*  
*flavomaculata* (RR)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand  
Montauger.

© Staffan Kyrk



**Cordulie bronzée** *Cordulia aenea* (AC)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et  
du Grand Montauger.

**Cordulie métallique** *Somatochlora metallica*  
(R)  
Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-  
Vicomte.

© Charles j. Sharp



**Libellule écarlate** *Crocotemis erytraea* (AC)  
Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-  
le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Gomphe à pinces** *Onychogomphus*  
*forcipatus* (R)  
Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand  
Montauger et Domaine de Montauger.

© Jens Freitag



**Gomphe joli** *Gomphus pulchellus* (PC)  
Domaine de Montauger, Marais du Grand  
Montauger, d'Itteville.

**Gomphe vulgaire** *Gomphus vulgatissimus*  
(AR)  
Domaine de Montauger, Marais du Grand  
Montauger.

**Grande Aeschne** *Aeschna grandis* (PC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et Misery.

**Leste vert** *Chalcolestes viridis* (C)

Domaine de Montauger, Marais de de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger, d'Itteville et de Misery.

© Quartl



**Libellule à quatre tâches** *Libellula quadrimaculata* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger, Forêt des Grands Avaux.

**Libellule déprimée** *Libellula depressa* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.

© Luc Viatour



**Libellule fauve** *Libellula fulva* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, d'Itteville, de Misery, du Grand Montauger, de la Grande-Ile.

© Andreas Eichlerl



**Naiade au corps vert** *Erythromma viridulum* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Naiade aux yeux rouges** *Erythromma najas* (PC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Orthetrum bleissant** *Orthetrum coerulescens* (AR)

Marais du Grand Montauger, d'Itteville et Fontenay-le-Vicomte.

© Charles j. Sharp





**Orthétrum brun** *Orthetrum brunneum* (PC)

Marais de Misery, Coteaux de Pierrefitte.

**Orthétrum réticulé** *Orthetrum cancellatum* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger, d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte.

© Sven Damerow



**Petite nymphe au corps de feu** *Pyrhosoma nymphula* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

© Quartl



**Sympétrum de Fonscolombe** *Sympetrum fonscolombii* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Christian Ferrer



**Sympétrum fascié** *Sympetrum striolatum* (AC)

Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et Domaine de Montauger.

**Sympétrum sanguin** *Sympetrum sanguineum* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et d'Itteville.

© Quartl



40 espèces (sur 58 espèces en IDF) ont été observées en 2019 (40 en 2018) sur les sites départementaux essonniers.

3 espèces notées en 2018 non pas été revues : l'Aesche printanière, l'Orthétrum à stylets blancs et le Sympetrum méridional.

A l'inverse, 4 nouvelles espèces (soulignées) ont pu être mentionnées, dont 2 « peu communes », 1 « assez rare » et 1 « rare ».

La Cordulie à tâches jaunes, espèce « très rare », notée pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2017 a été revue sur 2 sites différents.

## ▪ Lépidoptères

### ➤ Rhopalocères (Papillons de jour) observés par les Lépidoptéristes de France

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association « Les Lépidoptéristes de France » a assuré des suivis des Rhopalocères sur les ENS du sud et de l'est de l'Essonne (Domaine des Buys, Domaine de la Justice et Pelouse de Mocque-Bouteille) au cours de l'année 2019.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>).

Ces études sont conduites dans le cadre du protocole (comptage le long de transects) du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) et subventionnées partiellement par le Conseil départemental.

Pour la Pelouse des Buys à Puiset-le-marais, 34 espèces ont été observées sur les 54 recensées sur site depuis le début des prospections. Ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière (33). Une nouvelle espèce a été détectée en 2019 : la Grande tortue (*Nymphalis polychloros*).

2 espèces sont en régression : la Piéride du chou (*Pieris brassicae*) et l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*). A l'inverse La Petite violette (*Clossiana dia*) et le Collier de corail (*Aricia agestis*) voient leurs effectifs augmenter.

© Adrian



Grande tortue *Nymphalis polychloros*

© Jerzy Strzelecki



Collier de corail *Aricia agestis*

Pour la Pelouse des Buys (sud), 29 espèces ont été mentionnées cette année (contre 30 en 2018). Parmi elles, 1 nouvelle espèce : le Soufré (*Colias hyale*). C'est donc un total de 47 espèces observées sur ce site, en seulement 5 ans de prospection.

© Quartl



Soufré *Colias hyale*

Pour le Domaine de la Justice à la Ferté Alais, 29 espèces ont été notées (31 en 2018). Pas de nouvelle espèce mentionnée cette année. Le nombre total d'espèces recensées sur ce site reste à 54. Comme pour la Pelouse des Buys, l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) est en régression. 3 espèces sont quant à elles en expansion : le Collier de corail (*Aricia agestis*), l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*) et le Myrtil (*Maniola jurtina*).

© Zenel Cebeci



Azuré des Coronilles *Plebejus argyrognomon*

© Charles J. Sharp



Myrtil *Maniola jurtina*



Pour la Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuseaux, 35 espèces sont observées et en augmentation par rapport à l'année dernière (30). 2 nouvelles espèces ont été découvertes : le Soufré (*Colias hyale*) et la Thècle du chêne (*Neozephyrus quercus*). 55 espèces au total ont été contactées sur ce site. l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) est également en régression sur ce site. A l'inverse, le Collier de corail (*Arícia agestis*) et la Mégère (*Lasiommata megera*) sont en expansion.

© Gilles San Martin



Thècle du chêne *Neozephyrus quercus*

© Jörg Hempel



Mégère *Lasiommata megera*

➤ Rhopalocères saisis dans les bases de données par les naturalistes

**Azuré des coronilles** *Plebejus argyrognomon* (R)

Plusieurs observations au cours de l'été sur les Coteaux de Pierrefitte, le Domaine de la Justice et le Coteau des Verts-Galants.

© Gilles San Martin



**Morio** *Nymphalis antiopa* (R)

1 individu observé le 21 mars dans la forêt du Bois des Gelles.

© Syrio



**Moyen nacré** *Argynnis adippe* (R)

1 individu observé le 16 juin sur le Domaine des Buys.

© Rosensweig



## ➤ Hétérocères (Papillons de nuit) observés par les Lépidoptéristes parisiens

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association ARCANIA, a réalisé en 2019 des inventaires sur les marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Pour le marais d'Itteville, 91 espèces ont été observées (contre 79 l'année dernière), portant ainsi à 227 espèces au total pour ce site. 27 nouvelles espèces ont été mentionnées, dont 1 « menacée » : *Lacanobia splendens* et 6 « vulnérables » : *Scopula immutata*, *Idaea ochrata*, *Cerura erminea*, *Catocala fulminea*, *Xanthia citrargo* et *Aletia straminea*.

1 espèce « menacée » et 5 espèces « vulnérables » déjà observées les années passées ont été notées en 2019.

© Dumi



*Lacanobia splendens*

© Hsuepfle



*Scopula immutata*

Pour le marais de Fontenay-le-Vicomte, 70 espèces ont été aperçues en 2019, dont 13 nouvelles. Le nombre total d'espèces s'élève donc depuis 2015 à 207 pour ce site.

Parmi elles, 1 espèce est classée « vulnérable » : *Siona lineata*.

5 espèces « vulnérables » et 1 « menacée » déjà mentionnées les années précédentes ont été retrouvées cette année.

© Kurt Kulac



*Siona lineata*



Pour le marais de Misery, 105 espèces ont été identifiées en 2019 (68 en 2018). 16 nouvelles données portent le nombre total à 363 espèces observées depuis 2002.

Parmi ces 16 espèces nouvellement observées, 3 sont classées « vulnérables » : *Idaea ochrata*, *Proxenus hospes* *Luperina dumerilii* ; 2 « menacées » : *Cyclophora pendularia* et *Arenostola phragmitides* ; 1 espèce migratrice qui remonte en Ile-de-France certaines années chaudes : *Aletia vitellina*.

10 espèces d'intérêt déjà mentionnées les années précédentes ont été retrouvées : 3 « menacées » et 7 « vulnérables ».

© Kurt Kulac



*Idaea ochrata*

© Ben Sale



*Luperina dumerilii*

### ➤ Hétérocères saisis dans les bases de données par les naturalistes

#### **Grand paon de nuit *Saturna pyri* (R)**

1 chenille observée le 1<sup>er</sup> août aux abords du Domaine de Montauger.

© Solène Réa



Montauger – 1<sup>er</sup> août

#### **Petit paon de nuit *Saturnia pavonia* (R)**

1 individu noté le 13 mars à Misery.

© Olivier Thoret



Misery – 13 mars

**Sphinx bourdon *Hemaris tityus* (R)**

1 adulte observé le 23 avril sur le Domaine de la Justice.

© 120



**Zygène de la petite coronille *Zygaena fausta* (RR)**

Plusieurs individus observés sur la Pelouse de Mocque-bouteille le 25 août et le 8 septembre.

© Alastair Rae



**Sphinx pygmé *Thyris fenestrella* (R)**

1 individu le 16 juin sur le marais du Grand Montauger.

© Ectonichus



## ▪ Coléoptères

Depuis 2011, un suivi des coléoptères des plantes basses est mené sur 7 sites par l'association Arcania, dont les 4 ENS également étudiés pour les lépidoptères.

Nombre d'espèces observées par site :

Domaine des Buys : 45 espèces (59 en 2018) dont 5 nouvelles. Un total de 152 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

Domaine des Buys (sud) : 71 espèces (75 en 2018) dont 22 nouvelles. Un total de 148 espèces a été observé sur ce site depuis 2016.

Domaine de la Justice : 66 espèces (52 en 2018) dont 12 nouvelles. Un total de 201 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

Pelouse de Mocque-Bouteille : 46 espèces (49 en 2018) dont 4 nouvelles. Un total de 145 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

2019 a été une très mauvaise année. La sécheresse des mois juillet, août et septembre en est la raison principale. 141 espèces ont pu être identifiées (soient 19 en dessous de la moyenne pluriannuelle).

## ▪ Autres insectes saisis sur CETTIA et Faune IDF

Cette synthèse reprend les données saisies sur ces deux bases de données, dont l'espèce est rare (R) à très rare (RR).

### **Ascalaphe ambré *Libelloides longicornis* (RR)**

2 individus observés : 1 le 17 juin sur le Domaine des Buys et 1 autre le 17 juillet sur le Domaine de la Justice.

© Julien Daubignard



### **Ascalaphe soufré *Libelloides coccajus* (R)**

1 individu noté le 21 mai sur le Coteau des Verts-Galants.

© Björn S.





**Conocéphale des roseaux *Conocephalus dorsalis* (RR)**

Plusieurs individus observés sur le marais d'Itteville le 6 août.

**Courtilière *Grylotalpa grylotalpa* (R)**

3 données en avril et juin sur les marais de Misery et d'Itteville.

© Anaïs Lesieur



Marais de Misery – 14 juin 2019

**Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum* (RR)**

Plusieurs observations sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et le Domaine de Montauger, entre juin et août.

© Gilles San Martin



**Criquet des roseaux *Mecostethus parapleurus* (RR)**

Plusieurs individus observés sur le marais d'Itteville le 6 août.

© Gilles San Martin



**Decticelle bicolore *Bicolorana bicolor* (R)**

Plusieurs individus observés sur la Carrière des Sablons le 10 juillet.

© Veljo Runnel



## II – 4 – Reptiles

Des plaques à reptiles ont été installées sur plusieurs sites départementaux afin d'y réaliser un suivi. La Société herpétologique de France fournit un appui technique et participe au suivi de certaines plaques.

228 observations de reptiles de 8 espèces différentes ont été mentionnées sur Cettia (seulement 68 données en 2018) :

### **Coronelle lisse** *Coronella austriaca*

L'espèce est observée sur les sites de la Justice, de la forêt des Grands-Avaux, de la Carrière des Sablons et de la Sablière de Villemartin.

© Konstantinos Kalaentzis



### **Couleuvre helvétique** *Natrix helvetica*

Plusieurs données sur les marais d'Itteville, du Grand Montauger et de Vaujouan.

© Stijn99



### **Couleuvre d'Esculape** *Zamenis longissimus*

Espèce mentionnée dans la forêt des Grands-Avaux.

### **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*

Nombreuses données sur les différents ENS départementaux.

### **Lézard vert occidental** *Lacerta bilineata*

Comme l'espèce précédente, ce lézard est régulièrement observé à l'unité sur les différents ENS (milieux secs comme humides).

© Syrio



### **Orvet fragile** *Anguis fragilis*

Nombreuses données de cette espèce commune en Essonne sur l'ensemble des sites ENS où un suivi a été mis en place.

### **Tortue de Floride** *Trachemys scripta*

Espèce mentionnée sur les marais de Misery (4 individus maximum) et d'Itteville.

### **Vipère aspic** *Vipera aspis*

Des mentions de cette espèce sur les Domaines de la Justice (9 individus maximum) et de Bellevue, dans la Carrière des Sablons et dans la forêt des Grands-Avaux.



## II – 5 – Amphibiens

Des suivis de populations d'amphibiens sont réalisés par les agents du Conservatoire des ENS sur certains sites : Domaine de La Justice, Domaine des Buys, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère. Ces données sont complétées par les observations saisies dans les bases de données par les naturalistes.

### **Alyte accoucheur** *Alytes obstetricans*

Cette espèce est bien présente sur le Domaine des Buys depuis quelques années. 1 mâle chanteur a été entendu le 24 avril sur le Domaine de Montauger.

© Onésime



### **Crapaud calamite** *Epidaleia calamita*

Première mention de cette espèce sur les ENS départementaux avec l'observation d'une ponte le 9 mars dans une mare de la Butte Hébert.

© Lies Van Rompaey



### **Crapaud commun** *Bufo bufo*

Comme chaque année, le Département intervient pour la protection de cette espèce en participant à l'installation de plusieurs crapaudromes : à Dourdan, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et au Val-Saint-Germain. On trouve cette espèce sur différents ENS : Marais d'Itteville, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère et le site départemental de Puisselet-le-Marais.

© Kuebi



### **Grenouille verte** *Pelophylax*

Le genre *Pelophylax* regroupant les différentes espèces de grenouilles « vertes » est bien présent sur les ENS qui abritent des étangs ou des mares.

© Benny Trapp





**Grenouille agile *Rana dalmatina***

Cette espèce est bien représentée sur les ENS et a fait l'objet de nombreuses observations d'adultes et de pontes dans différentes mares au printemps, notamment dans les Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine, sur les Domaines de Bellevue, des Buys et de la Justice.

© Zoran Gavrilovic



**Triton palmé *Lissotriton helveticus***

Plusieurs individus ont été observés dans les mares des forêts des Grands-Avaux et du Belvédère au cours du printemps.

© Gilles San Martin



© Franck Vassen



**Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus***

Les travaux de remise en état des mares du Domaine de la Justice ont permis à la petite population de cette espèce de se maintenir. Des observations de mâles chanteurs et de pontes ont pu être réalisées au cours du mois de mars.

© Gilles San Martin



### III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE

Pour la synthèse floristique, seules les plantes très rares (RR) et extrêmement rares (RRR) seront traitées. Toutes ces données sont issues de base de données CETTIA ainsi que des inventaires botaniques réalisés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP).

**Alysson à calice persistant** *Alyssum alyssoides* (RR)

Mentionné sur la forêt du Belvédère le 25 avril et sur le Coteau de Pierrefitte le 30 avril.

**Brunelle laciniée** *Prunella laciniata* (RR)

Observée sur le Domaine des Buys le 23 juillet.

© Stefan Lefnaer



**Bugrane naine** *Ononis pusilla* (RR)

Notée le 24 mai sur le Coteau des Verts-Galants.

**Campanule à feuilles de pêcher** *Campanula persicifolia* (RR)

Mentionnée le 24 mai sur la Butte du Puits et la Pente de la Vallée aux loups.

**Cardoncelle molle** *Carthamus mitissimus* (RR)

Observée le 24 mai sur le Coteau des Verts-Galants et le 12 juin sur le le Coteau de Pierrefitte.

© Ghislain 118



**Caucalis à fruits aplatis** *Caucalis platycarpus* (RRR)

Mentionné sur le Coteau des Verts-Galants le 24 mai et sur le Domaine des Buys le 23 juillet.

**Choin noirâtre** *Schoenus nigricans* (RRR)

Noté sur le marais des Rabiers le 25 août.

**Epervière précoce** *Hieracium glaucinum* (RRR)

Mentionnée sur la platière de Bellevue le 16 mai.

© Isidre Blanc





**Epipactis de Müller** *Epipactis muelleri* (RR)  
Observée dans la forêt du Belvédère le 23 mai.

**Fumeterre de Vaillant** *Fumaria vaillantii* (RRR)  
Notée sur le Coteau des Verts-Galants le 7 mai.

**Gentiannelle d'Allemagne** *Gentianella germanica* (RR)  
Mentionné sur le Domaine des Buys le 8 septembre.

**Géranium sanguin** *Geranium sanguineum* (RR)  
Observée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 7 mai.

© Dominicus Johannes



**Germandrée botryde** *Teucrium botrys* (RR)  
Mentionnée le 7 mai sur la Pelouse de Mocque-Bouteille et le 23 juillet sur le Domaine des Buys.

**Globulaire commune** *Globularia bisnagarica* (RR)  
Notée à plusieurs reprises sur le Coteau des Verts Galants et sur le Domaine des Buys.

© Radio Tonreg



**Goodyère rampante** *Goodyera repens* (RR)  
Observée à l'état végétatif sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 21 mai.

**Grande douve** *Ranunculus lingua* (RRR)  
Mentionnée à plusieurs reprises sur le marais d'Itteville.

**Hottonie des marais** *Hottonia palustris* (RR)  
Notée sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

© Steve Law



**Hydrocharis morène** *Hydrocharis morsus-ranae* (RRR)  
Observée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et le Domaine de Montauger.

**Inule à feuilles de saule** *Inula salicina* (RR)  
Mentionnée le 25 août sur le marais des Rabiers.

© Guaca





**Laïche à épis distants** *Carex distans* (RR)  
Notée à plusieurs reprises sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

© Kristian Peters



**Laïche de Haller** *Carex halleriana* (RR)  
Observée sur les Coteaux de Pierrefitte le 24 mai.

**Laïche écailleuse** *Carex lepidocarpa* (RR)  
Mentionnée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte en juin et septembre.

**Laitue vivace** *Lactuca perennis* (RRR)  
Observée en mai et juin sur le Coteau des Verts-Galants.

© Stefan Vladuck



**Lentille d'eau sans racines** *Wolffia arrhiza* (RRR)  
Notée sur le Domaine de Montauger le 6 juin.

**Limodore avorté** *Limodorum abortivum* (RR)  
Mentionnée sur le Domaine des Buys et le Coteau des Verts-Galants.

**Mâche à fruits velus** *Valerianella eriocarpa* (RR)  
Observée sur le Coteau des Verts-Galants le 7 mai.

**Marisque** *Cladium mariscus* (RR)  
Présence de l'espèce sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

**Molène noire** *Verbascum nigrum* (RR)  
Notée le 9 juillet sur le marais de Fontenay-aval.

**Montie printanière** *Montia arvensis* (RRR)  
Mentionnée dans la forêt du Belvédère le 25 avril.

**Orchis brûlé** *Neotinea ustulata* (RRR)  
Observée sur le Domaine des Buys et la Pelouse de Mocque-Bouteille aux mois de mai et juin.

**Orchis moucheron** *Gymnadenia conopsea* (RR)  
Notée sur la Pelouse des Buys et le Coteau des Verts-Galants.

© Thomas Huntke



**Orchis singe** *Orchis simia* (RR)

Mentionnée sur les Domaines des Buys et de la Justice au cours du mois de mai.

**Orobanche pourprée** *Phelipanche purpurea* (RR)

Notée sur le Coteau des Verts-Galants et la Carrière des Sablons le 24 mai.

© Stefan Lefnaer



**Orpin hérissé** *Sedum hirsutum* (RRR)

Observé sur la Butte Hébert.

**Osmonde royale** *Osmunda regalis* (RR)

Mentionnée le 6 juin dans le Domaine de Montauger.

**Passerine annuelle** *Thymelaea passerina* (RRR)

Notée le 23 juillet sur le Domaine des Buys.

**Persil des Montagnes** *Oreoselinum nigrum* (RR)

Observé sur la platière de Bellevue le 16 mai.

**Plantain scabre** *Plantago arenaria* (RR)

Mentionné sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 17 juin.

**Potamot à feuilles perfoliées** *Potamogeton perfoliatus* (RRR)

Observé le 8 juillet sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

**Renoncule à petites fleurs** *Ranunculus parviflorus* (RRR)

Notée le 24 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Javier Martin



**Renoncule des marais** *Ranunculus paludosus* (RR)

Noté dans la forêt du Belvédère le 23 mai.

**Rosier à fleurs de Boucage** *Rosa spinosissima* (RR)

Mentionné le 16 mai sur le Domaine de Bellevue.

**Scandix Peigne-de-Venus** *Scandix pecten-veneris* (RR)

Observé sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 7 mai.



**Séneçon des marais** *Jacobaea paludosa* (RR)  
Noté sur le marais d'Itteville le 18 juin.

© Pieter Pelsler



**Silène à oreillettes** *Silene otites* (RR)  
Mentionné le 24 mai sur le Coteau des Verts-Galants.

**Silène penché** *Silene nutans* (RR)  
Noté sur la Butte du Puits le 10 mai.

© Immanuel Giel



**Tordyle majeur** *Tordylium maximum* (RR)  
Mentionné sur le Domaine des Buys le 23 juillet.

**Trèfle d'eau** *Menyanthes trifoliata* (RR)  
Observé sur le marais du Grand Montauger le 23 mai.

**Trèfle strié** *Trifolium striatum* (RR)  
Noté dans la forêt du Belvédère.

**Trinie commune** *Trinia glauca* (RRR)  
Présente sur le Domaine des Buys et la Pelouse de Mocque-Bouteille.

**Tulipe sauvage** *Tulipa sylvestris* (RR)  
2062 pieds fleuris sur le Domaine des Coudrays le 29 mars.

**Véronique précoce** *Veronica praecox* (RRR)  
Notée le 30 avril sur le Coteau de Pierrefitte.

© Stefan Lefnaer



**Vesce à petites feuilles** *Vicia tenuifolia* (RR)  
Mentionnée sur le Domaine des Buys le 23 juillet.

**Vesce jaune** *Vicia lutea* (RR)  
Observée le 24 mai sur la Carrière des Sablons.



## Remerciements

Le Conseil départemental de l'Essonne tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont saisi leurs observations dans les bases de données et qui ont donc contribué à enrichir cette synthèse :

Christophe Alexandre, Michel Andrieux, Christofer Anger, Pierre Arbelet, Thomas Armand, Frédéric Asara, Louise Aslanidis, Denis Attinault, Thierry Aurissergues, Frédéric Bacuez, Pablo Balini, Thierry Bara, Nathalie Barré, Franz Barth, Chloé Barthe, Hugo Basquin, Guy Bauple, Théo Bedbeder, Maya Bedoiseau, David Binvel, Aymeric Bodin, Julien Bottinelli, Emmanuel Bouclet, Frédéric Bourdat, Lucille Bourgeais, François Bouzendorf, Fabien Branger, Alexandre Brûlé, Joël Brun, Christophe Bruneaux, Cédric Cabrera, Michel Cantet, Dominique Carlier, Violaine Champion, Denis Charreron, François Charron, Laurent Chevallier, David Chevreau, Odile Clout, Michel Colombe, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Christine David, Kilien De Chateauvieux, Anna Defremont, Nathalie De Lacoste, Anaïs Degremont, Axel Dehalleux, Vincent Delecour, Olivier Delzons, Jérôme Demeulle, Christian Desenfant, Mariela Duarte, Jean-Marc Ducos, Bruno Durand, Cyril Epicoco, Michel Escallier, Thierry Fernez, Lucile Ferriot, Jérôme Figea, Alain Floch, Marie Foucart, Benoit Froelich, Patrick Gabriele, Mylène Gaumont, Pauline Gauthier, Christian Gloria, Didier Godreau, Mathieu Gouirand, Melvyn Guillot-Jonard, Claude Hardel, Franck Hosdez, Camille Huget, Loïc Jabiol, Frédéric Jarry, Cédric Jouve, Guy Keryer, Antoine Kita, Emir Kort, Xavier Kotelnikoff, Arnaud Ladole, David Laloi, Alexis Lamek, Annick Lanier, Sylvain Larzillière, Vincent Le Calvez, Jonathan Leclerc, Sébastien Leclerc, Pierre Le Maréchal, Amélie Lemieux, Delphine Lemoine, Hervé Le Morvan, Anaïs Lesieur, Vincent Limagne, Gabriel Loiseau, Arnaud Loret, Roland Lucquiaud, Nikita Loukachev, Yves Maillet, Daniel Malassingne, Lionel Manceau, Julie Maratrat, Hervé Maréchal, José Miguel Martins Da Silva, Andrea Massa, Yves Massin, Vincent Mathieu, Pierre Miguet, Fabien Mollon, Alain Noel, Christel Noel, Bernard Nogues, Florine Paldacci, Robin Panvert, Bernard Pasquier, Carole Perez, Joel Pinquier, Christine Prat, Pierre Rivallin, Laurent Rouschmeyer, Jeanne Roux, Karl Sabourin, Yves Saulnier, Bernard Sonnerat, Françoise Stiefater, Christophe Taillandier, Olivier Thoret, Birgit Töllner, Gilles Touratier, Mathieu Valade, Léon Van Niekerk, Alexandre Verroye, Sonia Villalon, Maria Villalta, Zoé Villesalmon, Sylvain Vincent, Sylvain Vrignaud, Fabrice Way, Geoffrey Weisse, Stanislas Wroza, Pierre Zimberlin, Maxime Zucca,

les photographes animaliers qui ont mis leurs clichés à disposition pour illustrer ce document,

les membres des associations Arcania, Les lépidoptéristes de France, NaturEssonne et le Centre Ornithologique Ile-de-France,

les agents du Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles.

## Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune)

| Site départemental            | Commune                                       |
|-------------------------------|---|
| Carrière de Lunézy            | Saulx-les-Chartreux / Villejust               |
| Cave au Renard                | Echarcon                                      |
| Caves de Sermaise             | Sermaise                                      |
| Champignonnière d'Etampes     | Etampes                                       |
| Coteaux de Pierrefitte        | Etampes / Saint-Hilaire                       |
| Coteaux des Verts Galants     | Chauffour-les-Etréchy                         |
| Domaine de Bellevue           | Moigny-sur-Ecole                              |
| Domaine de la Justice         | La Ferté-Alais                                |
| Domaine de Montauger          | Lisses / Mennecey                             |
| Domaine des Buys              | Puiselet-le-Marais                            |
| Domaine des Coudrays          | Etiolles                                      |
| Etang Baleine                 | Forges-les-Bains                              |
| Forêt de la Roche-Turpin      | Bruyères-le-Châtel / Fontenay-les-Briis       |
| Forêt du Belvédère            | Chamarande                                    |
| Forêt du Bois des Grais       | Villiers-le-Bâcle                             |
| Forêt des Grands-Avaux        | Champcueil                                    |
| Forêt du Rocher de Saulx      | Saulx-les-Chartreux                           |
| Les Monceaux                  | Morigny-Champigny                             |
| Marais d'Itteville            | Itteville                                     |
| Marais de Fontenay-amont      | Ballancourt-sur-Essonne / Fontenay-le-Vicomte |
| Marais de Fontenay-aval       | Fontenay-le-Vicomte / Mennecey                |
| Marais de Fontenay-le-Vicomte | Fontenay-le-Vicomte                           |
| Marais de la Grande Ile       | Mennecey                                      |
| Marais de Misery              | Echarcon / Vert-le-Petit                      |
| Marais des Rabiers            | Prunay-sur-Essonne                            |
| Marais des Rayères            | Corbeil-Essonnes / Villabé                    |
| Marais du Grand Montauger     | Lisses  |
| Parc de Fontenay              | Fontenay-le-Vicomte                           |
| Pelouse de Mocque-Bouteille   | Valpuiseaux                                   |
| Prairie sous l'Église         | Echarcon                                      |

## Références bibliographiques

*Les oiseaux d'Ile-de-France : nidification, migration, hivernage*, P. Le Maréchal, D. Laloï et G. Lesaffre, Delachaux et Niestlé, CORIF, 2013

*Suivi du Blongios nain en Essonne*, 2019 NaturEssonne

*Résultats du Wetlands 2019*, NaturEssonne

*Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'Espaces naturels sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne*, 2019, association des Lépidoptéristes parisiens

*Inventaire des Hétérocères des marais d'Itteville, Fontenayle-Vicomte et Misery*, 2019, association Arcania

*Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*, Arnal G. et Guittet J., 2004, Biotope, MNHN







— TERRE D'AVENIRS —

Département de l'Essonne  
Direction de l'environnement  
Conservatoire des Espaces naturels sensibles  
Hôtel du Département  
Boulevard de France  
Evry-Courcouronnes  
91012 Évry CEDEX  
**01 60 91 97 34**

Courriel : [espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr](mailto:espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr)



[essonne.fr](http://essonne.fr)